

## **Les Organismes d'insertion socio-professionnelle entre innovation et fragilisation, vers une invisibilisation des précarités**

Pierre Artois  
Sébastien Avanzo  
FRS-FNRS  
Université Libre de Bruxelles

La crise économique de 2007 a eu un impact fort sur le chômage en Belgique, frappée par une vague de licenciements ou de faillites d'entreprise. Bruxelles n'échappe pas à cette situation, touchant principalement les personnes faiblement qualifiées. Cette précarisation accrue de la population bruxelloise renforce l'importance des Organismes d'Insertion Socioprofessionnelle (OISP), chargés d'aider ce type de public à s'insérer sur le marché de l'emploi à l'aide, entre autres, de formations. Pour autant, depuis le début des années 2000, le secteur de l'insertion socioprofessionnelle a subi de nombreuses transformations organisationnelles. Deux éléments permettent, notamment, d'expliquer ces transformations. Tout d'abord, les dispositifs ISP, tout comme l'ensemble du secteur public a vu émerger l'influence du New Public Management. Ce courant a transféré au secteur public tout un ensemble de pratiques gestionnaires qui étaient destinées initialement au secteur privé (Amar & Berthier, 2007). Il se caractérise notamment par une prégnance à l'efficacité, considérée comme l'indicateur clé de la performance d'une organisation et qui peut se définir comme la capacité de l'institution à atteindre les objectifs qui lui ont été fixés (De Gaulejac, 2011). Cette culture accrue du résultat au sein du travail social (Artois, 2014) a modifié considérablement les pratiques des travailleurs sociaux. Mesurée notamment par l'évaluation quantitative, ceux-ci se voient contraint de privilégier des actions visibles et mesurables au détriment d'un ensemble d'actions tout aussi nécessaires mais invisibles. Ensuite, le paradigme de l'Etat social actif a également eu un effet important sur les dispositifs ISP. Ce modèle, théorisé par Giddens et son modèle de la « Troisième voie » a eu un impact fort sur le modèle de protection sociale belge. En effet, le modèle de l'intégration est remplacé par le concept de la « participation active de chacun ». En ce sens, les individus les plus fragilisés qui avaient auparavant le droit à l'intégration ont aujourd'hui le devoir de s'intégrer (Lebaron et Schultheis, 2007). On assiste donc à un déplacement de la responsabilité, autrefois attribuée à la société, vers l'individu (Bonvin et Moachon, 2005). De cette manière, la question sociale s'est individualisée. En Belgique, ce phénomène s'est traduit notamment par le renforcement du contrôle du comportement de recherche active d'emploi (Dubois, 2007), entraînant notamment une augmentation des sanctions pour les chômeurs jugés fautifs. Les OISP, mettant l'individu au centre du processus de formation, se voient mis en difficulté par ce dispositif (FeBISP, 2013). En effet, leur objectif principal consiste à faciliter l'insertion professionnelle et sociale des individus en situation de précarité (FeBISP, 2007). Pour ce faire, les formations proposées par les OISP sont fondées sur la volonté de l'individu de les suivre et sur le caractère global et transversal de celles-ci. Or, les politiques actives en matière d'emploi, basées principalement sur le contrôle et la sanction, ont tendance à mettre à mal ce principe fondamental car elles rendent ces formations insécurisantes pour l'utilisateur et ne permettent pas à ces structures de répondre aux attentes immédiates de ce dernier.

Partant de ce constat, cette communication, basée sur une étude de cas a pour ambition d'interroger l'impact du recours accru aux critères quantitatifs ainsi que le dispositif d'activation du comportement de recherche d'emploi sur leurs pratiques.

### **Bibliographie :**

- Amar, A., & Berthier, L. (2007). Le nouveau management public: avantages et limites. *Gestion et management publics*, 5, 1-14.
- Artois P., 2014, « Quantification et prescription dans le secteur de l'insertion socio-professionnelle : marges de manœuvre des travailleurs », in *La gestion publique par les indicateurs à l'épreuve de la participation*, « *Quantification des politiques versus Démocratisation de la mesure* », FALLON C. (dir), Berlin, Peter Lang, (à Paraître).
- Bonvin J.-M. et Moachon E. (2005), « L'activation et son potentiel de subversion de l'État social », in Vielle P., Cassiers I. et Pochet P. (Eds), *L'État social actif*, Bruxelles, PIE Lang.
- Dubois, V., « Etat social actif et contrôle des chômeurs : un tournant rigoriste entre tendances européennes et logiques nationales », *Politique européenne*, n°21, 2007/1, pp. 73-95
- FEBISP, L'insertion, n°73,2007/3, 32 p. Document disponible sur : [http://www.febisp.be/ressource/static/files/PeriodiqueInsertion/Insertion\\_73.pdf](http://www.febisp.be/ressource/static/files/PeriodiqueInsertion/Insertion_73.pdf)
- FEBISP, L'insertion, n°98, 2013/4, 31 p. Document disponible sur : <http://www.febisp.be/ressource/static/files/LINSERTION/insertion98.pdf>
- Lebaron, F. & Schultheis, F. (2007). Vers un État social européen ? Les enseignements de la politique européenne de lutte contre le chômage des jeunes (1997-2001). In S. Paugam (éd.), *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales* (pp. 873-886). Paris : Presses universitaires de France.